

Bruxelles, le 15 juin 2026  
(OR. en)

10288/1/26  
REV 1

ENV 689  
CLIMA 313  
AGRI 464  
FORETS 90  
ENER 378  
TRANS 393  
IND 396  
SAN 458

**NOTE**

---

|               |                                                                                                                                  |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Origine:      | Secrétariat général du Conseil                                                                                                   |
| Destinataire: | Comité des représentants permanents/Conseil                                                                                      |
| Objet:        | Stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau – Un an après: état d'avancement et suite des travaux<br>- Échange de vues |

---

Dans la perspective de la session que le Conseil "Environnement" tiendra le 25 juin 2026, les délégations trouveront en annexe un document d'information de la présidence comportant des questions à l'intention des ministres sur le thème cité en objet.

Le Comité des représentants permanents est invité à prendre acte de ce document et des questions, et à les transmettre au Conseil.

**Stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau – Un an après: état d'avancement et suite des travaux****– Échange de vues –**

Le 4 juin 2025, la Commission a présenté la stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau. Dans ses conclusions du 21 octobre 2025, le Conseil s'est félicité de cette stratégie, qui fait écho aux préoccupations croissantes concernant la rareté de l'eau, les sécheresses, les inondations et les incidences globales du changement climatique sur les ressources en eau, les écosystèmes et les secteurs économiques. Elle s'appuie sur l'acquis existant de l'UE dans le domaine de l'eau, notamment la directive-cadre sur l'eau, la directive "Inondations" et la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduelles, ainsi que sur la stratégie de l'UE pour l'adaptation au changement climatique. Par ailleurs, elle est conforme aux objectifs du pacte vert pour l'Europe et à la trajectoire des objectifs climatiques à l'horizon 2040, et s'inscrit dans le prolongement d'éléments d'information de plus en plus nombreux faisant état d'une intensification des risques liés à l'eau dans l'ensemble de l'Union. De nombreuses régions sont confrontées à des sécheresses plus fréquentes et plus graves, à une baisse du niveau des eaux souterraines et à un accroissement de la demande en eau dans les secteurs agricole et industriel et en milieu urbain. Dans le même temps, les précipitations extrêmes et les inondations exercent une pression croissante sur les infrastructures et les écosystèmes.

L'objectif de la stratégie est de renforcer la résilience dans le domaine de l'eau en restaurant et en protégeant l'ensemble du cycle de l'eau, de la source à la mer, afin de mieux résister aux inondations, aux sécheresses et aux pénuries d'eau grâce à la mise en œuvre effective de la législation existante de l'UE dans le domaine de l'eau. Elle promeut des pratiques intelligentes dans le domaine de l'eau, des infrastructures vertes et des mesures visant à réduire la pollution, y compris celle causée par des substances nocives telles que les PFAS présents dans l'eau potable. La stratégie cherche également à favoriser une économie intelligente dans le domaine de l'eau en améliorant l'utilisation rationnelle de l'eau et en visant une réduction de 10 % de la consommation d'eau dans l'ensemble de l'UE d'ici à 2030, tout en modernisant les infrastructures, en réduisant les fuites et en encourageant les solutions numériques au moyen d'investissements publics et privés. En outre, elle vise à assurer l'accès à une eau propre et abordable en sensibilisant le public, en soutenant une tarification responsable de l'eau et en promouvant l'éducation et le partage des bonnes pratiques, tout en renforçant le rôle de chef de file mondial que joue l'UE en matière de résilience dans le domaine de l'eau grâce à une coopération et à des partenariats internationaux.

Un an après l'adoption de la stratégie, la présidence propose de faire le point sur les progrès accomplis et d'examiner les actions futures, en mettant particulièrement l'accent sur les trois questions suivantes, que les ministres sont invités à examiner:

## **1. Bilan de la stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau et mise en œuvre au niveau national**

La stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau vise essentiellement à donner un nouvel élan aux efforts déployés par l'UE pour promouvoir l'**utilisation rationnelle de l'eau**. Elle instaure un objectif indicatif d'amélioration de l'utilisation rationnelle de l'eau de 10 % d'ici à 2030 et introduit le "principe de priorité à l'utilisation rationnelle de l'eau". Ce principe est expliqué plus en détail dans la recommandation de la Commission du 4 juin 2025 relative aux principes directeurs de la priorité à l'utilisation rationnelle de l'eau<sup>1</sup>.

Selon un rapport de l'AEE et du CTE de 2025 sur les économies d'eau pour une Europe résiliente dans le domaine de l'eau<sup>2</sup>, **les potentiels d'économie varient énormément** d'une région de l'UE à l'autre et d'un secteur à l'autre, mais il est possible de réduire sensiblement les captages d'eau. Ces réductions pourraient être réalisées au moyen de mesures techniques et opérationnelles visant à réduire les pertes et les fuites ainsi qu'à améliorer l'utilisation rationnelle de l'eau dans la production d'électricité, le secteur agricole, l'approvisionnement public en eau et l'industrie manufacturière. Selon les estimations, le potentiel d'économie d'eau par secteur dans l'EU-27 se situe entre 45 et 95 % dans le secteur de l'énergie (refroidissement des centrales), entre 5 % et 20 % dans le secteur agricole, entre 20 % et 50 % dans l'approvisionnement public en eau et entre 30 % et 50 % dans le secteur industriel (voir tableau ci-dessous).

---

<sup>1</sup> [https://environment.ec.europa.eu/publications/commission-recommendation-water-efficiency-first-guiding-principles\\_en](https://environment.ec.europa.eu/publications/commission-recommendation-water-efficiency-first-guiding-principles_en)

<sup>2</sup> <https://www.eea.europa.eu/en/analysis/publications/water-savings-for-a-water-resilient-europe>

Tableau 1. Estimation du potentiel d'économie d'eau par secteur dans l'EU-27

|                                                                                                                     | Électricité —<br>refroidissement<br>des centrales | Agriculture | Approvisionnement<br>public en eau,<br>y compris le<br>secteur du tourisme<br>et les services | Industrie | Autres<br>(ex.: industries<br>extractives et<br>secteur de la<br>construction) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Moyenne<br>annuelle du<br>captage d'eau<br>(2000-2022) (en<br>millions de m <sup>3</sup> )                          | 72 300                                            | 59 300      | 38 700                                                                                        | 28 200    | 3 000                                                                          |
| Captage annuel<br>d'eau en<br>pourcentage du<br>total pour les<br>secteurs<br>économiques                           | 36 %                                              | 29 %        | 19 %                                                                                          | 14 %      | 2 %                                                                            |
| Potentiel<br>théorique<br>d'économie<br>d'eau au sein du<br>secteur (% du<br>captage annuel<br>d'eau du<br>secteur) | 45-95 %                                           | 5-20 %      | 20-50 %<br>(10-30 % dans le<br>secteur du tourisme)                                           | 30-50 %   | Non évalué<br>dans le présent<br>document<br>d'information                     |

**Source:** (Wolters et al., 2025) sur la base des données recueillies par l'AEE en 2024.

Afin de soutenir la mise en œuvre de la recommandation et de contribuer à l'ambition visant à accroître l'utilisation rationnelle de l'eau de 10 % d'ici à 2030, la Commission, en étroite coopération avec les États membres et les parties prenantes, en particulier dans le cadre du groupe de travail sur la rareté de l'eau et la sécheresse établi dans le cadre de la stratégie commune de mise en œuvre (CIS), travaille à l'élaboration d'une **méthodologie commune pour les objectifs en matière d'utilisation rationnelle de l'eau**, en tenant compte des différences territoriales et d'autres différences entre les pays, les régions et les secteurs. Le calendrier de cet axe de travail s'achèvera au **quatrième trimestre de 2026**. Avec l'aide d'un consultant, le groupe a cartographié quelque 40 méthodologies dans le cadre d'initiatives publiques et privées afin de fixer des objectifs liés à l'eau et en extrait actuellement certains éléments qui, ensemble, peuvent servir de base à une ou plusieurs méthodologies européennes visant à définir des objectifs d'efficacité au niveau du stockage, de l'adduction et de l'utilisation de l'eau.

## 2. Numérisation dans le secteur de l'eau et gestion plus intelligente des ressources hydriques

La stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau a annoncé l'élaboration d'un **plan d'action à l'échelle de l'UE sur la numérisation du secteur de l'eau**. Pour soutenir cette initiative, la Commission a récemment lancé un appel à contributions qui se clôturera le 24 juin 2026<sup>3</sup>. Les États membres et les autres parties prenantes ont été encouragés à faire part de leurs points de vue et suggestions.

Le plan d'action sur la numérisation dans le secteur de l'eau vise à remédier à la fragmentation des systèmes européens de gestion de l'eau en promouvant une intégration et une coordination numériques accrues tout au long du cycle de l'eau et entre les niveaux de gouvernance. En permettant un meilleur partage des données et en offrant des solutions numériques, ce plan vise à améliorer l'efficacité, à réduire les charges administratives, à renforcer la résilience aux risques liés à l'eau et à soutenir la mise en œuvre effective du principe de priorité à l'utilisation rationnelle de l'eau.

Ce futur plan d'action ciblera des défis propres au secteur de l'eau et comprendra **deux grands piliers**: i) le déploiement de solutions numériques grâce à des financements et au partage des connaissances afin de renforcer les compétences numériques et d'encourager le transfert de technologies dans le secteur de l'eau, et ii) le soutien au partage des données relatives à l'eau en favorisant le développement de portails de données nationaux afin de remédier à la fragmentation et de rendre les données facilement consultables, accessibles gratuitement, interopérables et réutilisables, conformément aux exigences de la directive sur les données ouvertes. Le plan en question fait partie du programme de travail de la Commission pour 2026<sup>4</sup>. Il est appelé à intervenir à la croisée des transitions écologique et numérique, soutenant directement les objectifs de la boussole pour la compétitivité<sup>5</sup> en contribuant à assurer la disponibilité des ressources dans de multiples secteurs.

---

<sup>3</sup> [La Commission sollicite des contributions sur le plan d'action sur la numérisation du secteur de l'eau - Environnement](#)

<sup>4</sup> [https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/strategy-documents/commission-work-programme/commission-work-programme-2026\\_en](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/strategy-documents/commission-work-programme/commission-work-programme-2026_en)

<sup>5</sup> [https://commission.europa.eu/topics/competitiveness/competitiveness-compass\\_en](https://commission.europa.eu/topics/competitiveness/competitiveness-compass_en)

Ce plan **s'appuiera sur**: i) la stratégie pour l'application de l'IA<sup>6</sup> et le plan d'action pour un continent de l'IA<sup>7</sup>, qui visent à faciliter le déploiement de l'intelligence artificielle à des fins de maintenance prédictive et de suivi en temps réel, et ii) la stratégie pour une union européenne des données<sup>8</sup>, qui soutient le partage des données relatives à l'eau en favorisant le développement de portails de données nationaux afin de remédier à la fragmentation et de rendre les données facilement consultables, accessibles gratuitement, interopérables et réutilisables, conformément aux exigences de la directive sur les données ouvertes<sup>9</sup>.

### **3. Mobilisation de financements en faveur de la stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau**

L'examen à mi-parcours de la politique de cohésion de l'UE<sup>10</sup> a introduit davantage de flexibilités, ce qui permet aux États membres de réorienter des fonds de la période 2021-2027 vers des priorités stratégiques, la résilience dans le domaine de l'eau figurant parmi les principales priorités et bénéficiant d'un ensemble de mesures d'incitation sans précédent. Par conséquent, **3,1 milliards d'euros ont été réaffectés dans 16 États membres**, la majorité du soutien étant consacrée à la construction ou à la modernisation d'infrastructures de traitement des **eaux usées** et d'**eau potable**, ainsi qu'au **renforcement de la résilience dans le domaine de l'eau** et de la **gestion durable des ressources**. Les investissements prévus seront également consacrés au développement de **nouveaux systèmes de stockage** et d'**interconnexions** entre les systèmes hydriques, à la protection des écosystèmes aquatiques et à la **restauration** des zones à haute valeur environnementale. Ils porteront par ailleurs sur les **systèmes d'alerte précoce pour la prévention des inondations** ainsi que sur l'amélioration de l'**efficacité** de l'approvisionnement en eau **grâce à la numérisation**, à l'automatisation et à l'optimisation.

Le **programme de la BEI dans le domaine de l'eau, doté d'un budget de 15 milliards d'euros**, est également en bonne voie et le **mécanisme de conseil pour une eau durable**, annoncé comme point d'entrée unique pour bénéficier des services de conseil de la BEI dans le domaine de l'eau, est pleinement en place et peut soutenir le renforcement des capacités et la mise en place d'un réservoir de projets.

---

<sup>6</sup> <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/apply-ai>

<sup>7</sup> <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/ai-continent-action-plan>

<sup>8</sup> <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/data-union>

<sup>9</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:32019L1024>

<sup>10</sup> [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/qanda\\_26\\_710](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/qanda_26_710)

Consciente de la contribution importante que les financements privés apportent au programme concernant la résilience dans le domaine de l'eau, la Commission travaille actuellement sur le lancement d'un **accélérateur d'investissements pour la résilience dans le domaine de l'eau** afin de mettre en œuvre 20 projets pilotes innovants en matière de rétention naturelle de l'eau et d'utilisation rationnelle de l'eau, réunissant des investisseurs locaux dans le domaine de l'eau, des fournisseurs de solutions et des acteurs confrontés à des problèmes afin d'inspirer des actions similaires dans l'ensemble de l'UE.

### **Questions à l'intention des ministres**

*La présidence invite les ministres à réfléchir aux questions suivantes:*

1. Un an après l'adoption de la stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau, quels progrès ont été accomplis et quels sont les défis à relever au niveau national en ce qui concerne la promotion de l'utilisation rationnelle de l'eau? Quels enseignements pouvons-nous tirer pour soutenir une mise en œuvre plus efficace de la stratégie dans les années à venir?
2. Quelles bonnes pratiques et expériences les États membres pourraient-ils partager, et quel soutien au niveau de l'UE attendez-vous du futur plan d'action sur la numérisation dans le secteur de l'eau pour accélérer le déploiement de solutions telles que les compteurs d'eau intelligents, la télédétection ou les jumeaux numériques afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau?
3. Comment pouvons-nous débloquer davantage d'investissements privés et mieux utiliser les instruments de financement innovants pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau, tout en veillant à ce que les États membres disposent des conditions et des mesures d'incitation nécessaires pour mettre en place des projets ambitieux en matière de résilience dans le domaine de l'eau?